

# Le conseil de santé mentale étudiants de Lille s'agrandit

En 2025, l'Université Catholique de Lille rejoint le Conseil de santé mentale étudiants de Lille, fondé en 2020 par l'Université de Lille, l'EPSM de l'agglomération lilloise et le Crous Lille Nord pas de Calais.

## Le Conseil de santé mentale étudiants, un dispositif partenarial innovant

Depuis de nombreuses années, la santé mentale des étudiants est une priorité pour l'Université de Lille et le Crous Lille Nord-pas-Calais. En janvier 2020, ces deux institutions se sont associées à l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise pour créer le conseil de santé mentale étudiants (CSME).

Le CSME est un dispositif de coordination des acteurs visant à faciliter les collaborations entre la communauté universitaire et les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie du territoire. Le CSME travaille sur divers axes notamment l'organisation de formations sur la santé mentale, la mise en place d'actions de prévention (podcast, ciné débat, escape game), l'appui aux personnels de l'Université de Lille et du Crous via des outils d'aide au repérage et à l'orientation des étudiants en souffrance psychique ou encore le soutien à la création d'un plan de postvention à l'Université et au Crous.

Le CSME a également accompagné la création de l'Equipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Etudiants (ESOPE). Composée de psychiatres, d'infirmiers et d'une cadre, elle intervient au sein du service universitaire de santé étudiante de l'Université, au Crous et dans les centres médico-psychologiques de Lille et Villeneuve d'Ascq. ESOPE a obtenu, par le Ministère de la santé, le label Pépîte reconnaissant

le dispositif comme étant d'intérêt général et visant à être déployé sur tout le territoire.

## Perspectives de déploiement du CSME

L'agence régionale de santé Hauts-de-France soutient le CSME depuis 2024 par une participation au financement du poste de coordination. L'ARS a par ailleurs inscrit dans sa feuille de route régionale santé mentale l'appui au déploiement de CSME dans l'ensemble des universités de la région. A ce titre, une concertation régionale a été organisée à l'Université de Lille le 19 novembre 2024. Lors de cette journée, des ateliers par territoire ont été organisés dont un pour la métropole lilloise permettant ainsi d'amorcer les échanges divers partenariaux dont la Fondation santé des étudiants de France et l'Université Catholique de Lille. Après une phase de concertation, les membres fondateurs du CSME et l'Université Catholique de Lille ont collectivement appuyé l'élargissement du périmètre d'action du CSME. L'entrée de l'Université Catholique dans le CSME sera validée officiellement le 9 juillet prochain après-midi lors d'un COPIL plénier. L'événement se déroulera en trois temps : présentation du rapport d'activités 2024-2025 avec les perspectives pour la prochaine année universitaire, signature de la nouvelle convention constitutive et temps convivial.

Rdv le 9 juillet de 15h à 17h

Au restaurant universitaire le Sully (espace cabaret),  
avenue Paul Langevin à Villeneuve d'Ascq

Inscription sur <https://www.univ-lille.fr/copil-plenier-csme>

## Contact presse

Pauline Degorre  
Coordnatrice du Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME)  
Université de Lille  
06 45 68 28 92  
[pauline.degorre@univ-lille.fr](mailto:pauline.degorre@univ-lille.fr)

